

Des pistes pour préparer l'après LÉA-IFÉ

L'objectif de ce document est de proposer des pistes aux LÉA se terminant pour faire un point individuel et collectif sur le travail mené dans le LÉA, en se projetant dans l'après LÉA, et pour continuer à valoriser le travail réalisé en restant en lien avec le réseau.

Faire un point individuel et collectif

Idées de mise en œuvre dans une réunion dédiée

- Prévoir un temps de retour sur soi, individuel, en plus du temps collectif.
- Revenir sur l'évolution du collectif depuis le dossier de candidature.
- Se projeter sur l'année prochaine.

Faire son bilan personnel

Les réponses ne seront pas forcément toutes partagées au groupe mais cela permet à chacun de faire un point individuel avant de réfléchir collectivement.

- Qu'est-ce que le LÉA m'a apporté ? Est-ce que cela a modifié mes pratiques ? Lesquelles ? Comment ?
- Quelles activités ai-je réalisées ? Quelles compétences ai-je développées dans le LÉA ?



Raconter son LÉA

Vous pouvez proposer à chacun de rédiger un court **récit d'expériences** à partager au sein de votre collectif ou plus largement dans un article de blog.

- Qu'est-ce que je veux faire de ce que le LÉA m'a apporté ?
- Est-ce que j'ai envie de m'engager dans un nouveau projet ? Avec des membres du LÉA ou d'autres personnes ? Lesquels ? Pour quoi faire ? A quelles conditions ?



Pour les membres de l'Education nationale, pensez à renseigner votre curriculum vitae dans I-prof.

Dans la partie « activité professionnelle » de votre CV, vous pouvez ajouter dans la rubrique « Conseil et formation / Responsable d'un projet pédagogique » votre participation au LÉA en tant que membre ou correspondant en renvoyant vers la page de votre LÉA et en ajoutant un document présentant le projet.

De même dans « Conseil et formation / Travaux de recherche et publication », les articles ou communications en lien avec le LÉA peuvent être référencés et mis en lien (par exemple celles faites lors des Rencontres internationales du réseau).

Dans la partie « Compétences et formations », vous pouvez ajouter des éléments dans « Formation de longue durée (autre) », « Compétences TICE » ou encore « Compétences Autres ».

Faire le bilan du LÉA

- Comment le LÉA a évolué depuis sa création ? (Vous pouvez par exemple revenir sur votre dossier de candidature, sur les premières réunions du LÉA).
- Quels résultats pour quelles échelles (individuelles, établissements, académies, etc.) ?

Se projeter dans l'après LÉA

- Comment capitaliser sur l'énergie déployée dans le LÉA pour la suite ? Comment trouver une nouvelle énergie ?
- Qu'est-ce qui n'est pas été fini dans le LÉA et qui gagnerait à être finalisé ?
- Qu'est-ce que vous avez envie de continuer ensemble ? Qui ?
- Quels moyens trouver pour poursuivre une activité commune ? Comment poursuivre sans certains appuis/facilitateurs ? Quels autres dispositifs que le LÉA peuvent permettre de maintenir une activité ?
- Comment formaliser ce qui n'a pas pu l'être pendant le temps du LÉA ?
- Comment changer d'échelle ? Comment le travail réalisé peut servir à d'autres ?
- Comment décliner, pérenniser les travaux des LÉA ?



Baliser des temps collectifs pour l'après LÉA

Certains LÉA ont déjà balisé des temps communs pour l'après LÉA. Ils ont négocié avec les inspecteurs, chefs d'établissements, des temps où les acteurs éducatifs pourront se réunir. Cela implique des moyens de remplacement pour le 1er degré et de la flexibilité pour les emplois du temps dans le second degré. Les demandes doivent être faites en juin pour l'année suivante.

Idées pour valoriser le travail du LÉA

Ce que vous pouvez faire

- Participer aux journées de l'innovation pédagogique dans les académies.
- Communiquer les résultats du LÉA aux CARDIE, DASEN, recteurs, directeurs d'unités de recherche mais également aux parents, aux partenaires locaux, aux chefs d'établissements, aux inspecteurs, aux personnels des établissements dans lesquels vous exercez, lors d'un conseil-école-collège, d'un conseil d'enseignement, etc.



Communiquer auprès de vos partenaires

Vous pourrez utiliser la page « ancien LÉA » qui sera créée en septembre. Elle indiquera ce qui a été réalisé/travaillé par le LÉA.

- Rédiger des articles pour le blog collaboratif des LÉA-IFÉ y compris après la fin du LÉA.



Des formats d'articles de blog à inventer !

Un interview d'un membre du LÉA par un autre, un récit d'expériences, etc. Nous pouvons vous aider à les co-écrire et à les mettre en forme !

- Réaliser des capsules vidéos ou des podcast audio à diffuser par exemple via le blog des LéA-IFÉ.
- Demander à utiliser des sites académiques pour valoriser le travail, avoir des espaces de stockage pérennes.



Pensez aux sites institutionnels pour valoriser vos travaux.

Le [LéA Réseau Écoles-Collèges Maine et Loire a une page dédiée sur le site de la DSDEN 49](#). Un espace pérenne et non limité en capacité de stockage.

Le [LéA Réseau Capture en lycées professionnels - Aix-Marseille](#) a une page dédiée sur le [site de l'académie d'Aix-Marseille](#).

Ce que le réseau des LéA-IFÉ va faire

- Créer une [page ancien LéA](#) qui remplacera votre page actuelle et sera accessible avec la même adresse en septembre 2024. Elle sera renseignée à partir de votre bilan et comprendra toutes les ressources produites par le LéA en mettant en avant celles qui vous paraissent les plus importantes.



Mise à jour de votre page ancien LéA

Vous aurez accès à cette page pour la modifier pendant un an, puis vos comptes seront fermés et il faudra passer par l'équipe de coordination pour modifier et enrichir votre page.

Pensez à renseigner, ou à nous envoyer, les références des productions qui seront finalisées après la fin de votre LéA. Nous pourrions alors mettre à jour votre page.

- Valoriser quelques ressources par LéA sur le [Portail de ressources de l'IFÉ](#).
- Créer des "[cartes ressources](#)" pour présenter et valoriser des productions du LéA.
- Valoriser les anciens LéA via nos outils de communication (blog collaboratif, collection HAL des LéA-IFÉ, LinkedIn, etc.).
- Mettre en ligne un article de blog sur tous les LéA se terminant dès la création des pages « anciens LéA ».
- Communiquer aux personnes ayant signées les avis d'opportunités et aux EAFC sur ce qui a été réalisé/travaillé par le LéA en pointant sur la page « ancien LéA ».



Identifier les personnes-ressources de votre LéA

Nous pouvons communiquer les coordonnées des membres de votre LéA qui sont intéressés pour être identifiés comme personnes-ressources au sein de différentes institutions (CARDIE, EAFC, INSPÉ, Unités de recherche, Universités, etc.) pour la formation par exemple.

Idées pour maintenir un lien avec le réseau des LéA-IFÉ

- Participer aux événements du réseau et notamment aux [RDV des LéA-IFÉ](#).
- Continuer de contribuer au [blog collaboratif du réseau des LéA-IFÉ](#).
- Suivre la vie du réseau et recevoir le [Quoi de neuf dans le réseau des LéA-IFÉ](#).
Alimenter votre page « ancien LéA » avec les nouvelles productions en nous envoyant un mail à lea.ife@ens-lyon.fr
- Suivre le réseau des LéA-IFÉ sur [LinkedIn](#)